

Table ronde 1

Exploitation au travail et migration

Gladys Robert - Introduction

Merci beaucoup à chacune et chacun d'être là à cette table ronde. Cette table ronde est l'aboutissement d'un service civique que j'ai mené avec la Confédération paysanne, afin de mener une réflexion sur les mobilisations et les luttes pour les droits.

En effet, la Confédération paysanne a lancé un programme international s'intitulant « travailleurs migrants saisonniers ». Depuis 2006 des volontaires ont documentés des situations de violations aux droits des personnes qui travaillent dans l'agriculture.

Contexte : politiques agricoles productivistes et compétitives. Il faut produire le plus possible au moindre cout. → Les travailleuses et travailleurs sont la variable d'ajustement.

En outre, les statuts juridiques précaires rendent plus vulnérable à l'exploitation → à mettre en lien avec les politiques migratoires restrictives.

Il est dans ce contexte extrêmement difficile de lutter pour ses droits. Ma mission était donc de réfléchir aux manières de se mobiliser pour ses droits, dans un contexte extérieur à l'agriculture ; celui L'AMAR.

Plan :

1. Margot (Confédération paysanne) : la problématique de l'exploitation des travailleurs migrants saisonniers
2. Edy (Unia) et Philippe (L'Autre Syndicat) : la problématique de l'exploitation au travail (mécanismes, pratiques récurrentes, difficultés à se mobiliser, etc.)
3. Qu'est-il possible de faire ? Expériences du CODETRAS et du collectif Sans-Papiers de Vaud

Margot de la Confédération Paysanne (CP)

La CP est un syndicat de paysans français qui se mobilise pour une agriculture paysanne, en opposition à l'industrialisation de l'agriculture. Le slogan c'est de dire qu'on défend les travailleurs de la terre (paysan-ne-s et ouvrier-e-s). On s'est intéressé à la question des travailleurs migrants car cela rejoint nos préoccupations pour la défense d'une forme d'agriculture dans laquelle on n'exploite pas une armée de travailleur. Quand des migrants sont embauchés ce sont des travailleurs de la terre au même titre que nous.

IL y a aussi eu des émeutes racistes à El Ejido, en Espagne, dans des gros bassins d'emploi de travailleurs migrants. Et cela nous a préoccupé car c'est tout notre modèle agricole qui tend vers cela.

Ce qui a été fondamental pour la CP c'est de se rendre compte de la nécessité de travailler en réseau avec d'autres et de documenter la situation. On s'est associé à une structure qui a la capacité d'envoyer des volontaires civiques formés aux enjeux de la solidarité internationale. Depuis plusieurs années, on envoie des volontaires dans différents bassins d'emploi : Roumanie, Tunisie, Maroc,

Palestine. Aussi dans les pays d'arrivée : UK, France, Espagne : pour documenter comment ces gens arrivent dans les systèmes ou ils deviennent saisonniers, comment les droits sont respectés ou non ; et l'idée était aussi de rencontrer des structures qui se mobilisent aussi pour travailler en réseau. On a des liens avec des syndicats de travailleurs, des structures associatives, et on a étayé un argumentaire au fur et à mesure.

Sur quoi on doit agir et comment on doit agir ? On a des représentations, des points de vue, mais il est très difficile de s'organiser pour des saisonniers agricoles. Nous ne sommes pas forcément l'interlocuteur le plus évident. Notre grosse question c'est comment on arrive à agir et on sait qu'on ne peut pas le faire seul. Ce n'est pas l'apothéose mais un combat qui avance sur le très long terme, parfois des décennies. Sur le CODETRAS il s'est passé quelque chose à un moment. Petit à petit on monte des briques pour construire plus des ponts que des murs.

Philippe qui connaît bien le milieu des travailleuses et travailleurs agricoles en Suisse.

Merci. Je suis très content de pouvoir en parler car c'est un thème qui est toujours un peu mis à l'écart. Les questions agricoles en Suisse sont mises en avant mais sur la question du bien-être des animaux et de la qualité de l'alimentation, mais on ne parle pas souvent des producteurs et productrices, et les petites mains les travailleuses et travailleurs agricoles sont oubliées. On pense à tort que ce sont des exploitations familiales, alors que l'industrialisation, en termes de pourcentage, il y a une augmentation des personnes qui sont salariées dans l'agriculture. Qui ne font pas partie de la ferme elle-même, ne font pas partie de la famille, et ne travaillent pas pour leur propre compte mais pour des exploitations de plus en plus grandes. Travail à la chaîne, répétitif.

L'autre Syndicat a été créé en 2003, petit syndicat membre de Via Campesina et du groupe de travail portant sur le travail saisonnier et la migration. Le travail de réflexion mené en commun fait évoluer la discussion et la compréhension du travail salarié et dénonce les violations des droits des ouvrier-e-s, surtout dans le sud de l'Europe. L'utilisation des migrant-e-s dans le sud de l'Europe c'est une réalité qui a commencé à alerter l'opinion publique. Grâce au groupe de travail sur les migrants saisonniers, on a réussi à convaincre la CP ou Uniterre d'avoir un regard un peu différent sur la main d'œuvre, surtout concernant les salarié-e-s agricole.

La Suisse a toujours été une grande porte d'entrée pour les travailleurs migrants saisonniers. A partir des années 2000, les accords qui ont facilité les travailleurs d'Espagne ou de France ou d'Italie ou des pays des anciens blocs de l'Est de travailler en Suisse.

On parlera ensuite des difficultés rencontrées par ces personnes, qu'elles aient un statut légal ou non. Pour nous comme syndicat on ne fait pas de différence, tout travail mérite salaire et tout travail mérite conditions de travail décentes pour les gens qui l'exécutent.

Edy (Unia)

Je travaille dans le domaine de la construction. Ce qu'on peut dire sur la construction c'est que c'est un secteur qui a toujours utilisé la migration pour pouvoir tourner. Vrai depuis les grands travaux helvétiques, les premiers avec travailleurs pauvres autrichiens et allemands, puis venant du Portugal et de l'Italie dans les années 50-90. Maintenant on peut voir aussi pays de l'Est, et puis tous les pays qui ont généré beaucoup de réfugiés Syrie, Erythrée, Irak etc.

Avec l'agriculture on a vu les prix de la main d'œuvre baisser régulièrement et fortement.

Main d'œuvre = important pourcentage du coût de production :

- Immeuble pour le gros œuvre : 30% c'est la main d'œuvre
- Peinture c'est 70%.

On a deux types de personnes : travailleurs installés (avec pendant longtemps des statuts précaires qui interdisent d'amener les enfants, obligation de rentrer au pays chaque année, etc.) et puis on a utilisé le permis L.

Tensions de type raciste. Tensions entre ancienne migration et nouvelle migration. Un racisme global de la société qui s'ajoute au racisme du travail au quotidien ; gens qui ont des CFC et migrants primo arrivants n'ont pas de CFC. Certains arrivent qualifiés dans leur pays et du coup il n'y a pas de raison qu'ils ne soient pas qualifiés sur notre territoire sauf pour des questions de coût.

Le domaine de la peinture concentre tous les problèmes. Autant avec UNIA on arrive bien avec les gens qui sont venus d'Italie ou de la péninsule ibérique. Autant pour les Balkans ou l'Europe de l'Est on a du mal, barrière de la langue et de la culture. Ce qui questionne notre manière de recruter et de se syndiquer.

Autant j'étais critique sur le système, autant la première fois que vous voyez un ouvrier ranger son matelas dans un chantier dans un sous-sol, vous vous sentez pas bien, désemparé. Question : comment on organise les gens ??? Comment je vais donner les moyens et les outils aux gens pour faire valoir leurs droits.

Gladys : continuons sur comment on peut se mobiliser ?

Lucia et Catherine du collectif Sans Papiers Vaud

Catherine : Dans ce collectif nous donnons des conseils pour ne pas avoir de problèmes avec les autorités. Comment voir nos patrons pour qu'ils nous déclarent car en tant que sans papiers, le travail au noir cela ne nous profite pas. Les horaires sont importants vu qu'on n'a pas les papiers on nous donne les horaires qui ne sont pas conformes aux horaires suisses. Les salaires ne sont pas suffisants.

Lucia : Les patrons profitent de moi. Faire travailler mais le salaire... Je suis affiliée à Unia à Lausanne, j'ai pu me défendre. J'ai eu une expérience à Genève. J'ai travaillé avec une journaliste, qui a annulé mon opération à l'hôpital. Personne ne m'a écoutée du fait que j'étais sans papiers. Une triste histoire, je suis sans papiers, j'ai eu une chambre avec une chilienne qui est en suisse depuis 22 ans sans papiers elle aussi. Appartement fourni par son patron pendant 6 ou 7 ans. Mais ils ont vidé l'appartement. Et sans papiers impossible de trouver un appartement. Hémorragie oculaire à cause du stress. Une amie a prêté son adresse pour les factures. Continuer de lutter grâce à des gens comme

vous. Je ne sais pas encore ou je vais dormir aujourd'hui. J'ai essayé de quitter la Suisse : je suis allée en Italie et Espagne puis je sais pas pourquoi la Suisse m'a manqué et je suis revenue...

Gladys : Merci pour ce témoignage, c'est toujours difficile pour tout le monde de se rendre compte de ce qu'il arrive aux sans papiers.

Lucia : il y a des patrons qui m'ont dénoncée.

Gladys : la criminalisation du séjour irrégulier rend plus vulnérable. Cela malgré que vous contribuez à la société on vous criminalise.

Lucia : j'ai vécu dans une famille anglaise et espagnole. Logée sur place. Travaillé de 6h du matin à minuit pour trois enfant, pour tout faire avec les enfants, vacances à Ibiza etc. Pas de congés. Un soir licenciée à 23h en pyjama. La patronne m'a dit que personne ne m'écouterait car pas de papiers. Le jour suivant, j'ai demandé ce que je pouvais faire, une amie m'a dit d'aller voir UNIA. J'ai fini par gagner.

Gladys : qu'est-ce qu'il est possible de faire ? Comment on peut défendre nos droits ? Expérience du CODETRAS.

Margot :

Revenir un peu sur le contexte agricole français. Dans le sud de la France autour de Marseille grand bassin de production de fruits et légumes bien spécialisé et de plus en plus massivement besoin de main d'œuvre puisqu'il y a une personne qui gère des terres immenses. Accords avec Maroc et Tunisie qui permettaient d'avoir des systèmes d'envoi particuliers. Contrats OMI, un exploitant agricole sollicite un certain nombre de contrats auprès de l'OMI. Les gens sont recrutés sur place dans le pays d'origine et on leur donne une carte de séjour de durée égale a celle du contrat.

Le salaire de base de l'ouvrier agricole est supérieur en France a ce qu'on peut espérer gagner au Maroc ou en Tunisie. C'est aussi avantageux pour les employeurs car pression sur les travailleurs → possibilité de ne pas renouveler les titres de séjour l'année d'après.

Les titre de séjour sont passés de 6 mois a 8 mois donc c'est plus du travail temporaire, c'est permanent. Donc les gens à force de revenir on commence a connaitre le système. A se mettre ne lien avec la CGT, la CP, Longomai, le Forum Civique Européen. Ce système de contrat, comme ce sont des contrats saisonniers, on repart toujours au salaire de base, les salaires n'évoluent pas, on ne cumule pas de droits à la retraite, on ne gagne pas de droits sociaux alors qu'on passe les 2/3 de l'année en France.

On devrait se mobiliser pour reconnaître que ce sont des contrats permanents qui donnent droit à tous les droits attenants à un contrat permanent. Des avocats bénévoles ont réussi a revaloriser, reconnaître les droits. En face, la réaction française c'est OK on vous régularise. Mais du coup on perd le droit au contrat de 8 mois. Les travailleurs perdent deux mois de salaire. Et c'est OK pour les gens qui ont travaillé 8 mois pendant longtemps mais les suivants n'ont pas eu accès a la valorisation des salaires. Ces types de contrats sont donc aujourd'hui de moins en moins utilisés, ce sont maintenant les boites de recrutement qui sont le job, des boites étrangères, qui échappent a la législation française.

Gladys : les initiatives collectives permettent de mettre la pression, mais après les lois évoluent ... du coup on pourrait parler de comment vous avec vos syndicats faites face à l'évolution du droit.

Philippe : peu d'évolution au niveau des conditions de travail agricole en tout cas en Suisse. Excepté dans quelques cantons ou un travail syndical a été fait. C'est d'abord gagner la confiance des personnes qui travaillent dans l'agriculture. Les personnes sont très peu captées par les organisations.

Le bâtiment c'est un lieu où l'on peut visiter les gens, il y a une tradition syndicale assez forte. Dans l'agriculture et les grandes exploitations maraichères, le contrôle des patrons et patronnes est très fort. Il est beaucoup plus difficile d'accéder aux personnes qui travaillent. Il faut chausser les bottes.

Cela s'est fait dans plusieurs cantons. Le travail agricole n est pas soumis à la loi sur le travail, pour des raisons historiques, car avant les familles paysannes étaient hors du monde salarié. Aujourd'hui il y a une mentalité qui dit encore que le travail agricole est différent du travail industriel, alors qu'en réalité c'est pareil que le bâtiment, la peinture, l'hôtellerie et la restauration.

Le ménage prive et l'agriculture sont hors loi du travail ce qui empêche qu'il y ait des améliorations qui se fassent. Dans des cantons où il y a eu des mobilisations, les patrons reculent un peu. Mais ailleurs, rien ne bouge.

La confiance n'est pas facile à établir avec les travailleurs et travailleuses concernées. Le licenciement est masqué : on ne peut pas revenir l'année prochaine, la saison n'est pas renouvelée. C'est un monde assez spécial dans lequel les personnes sans statut sont encore plus péjorées car elles ne bénéficient pas des prestations sociales, elles ne sont pas inscrites aux assurances pour les accidents, alors que l'agriculture est un des secteurs en Suisse où il y a le plus d'accidents avec l'extraction de pierres, le bâtiment et d'autres.

Accéder à ce milieu demande du volontarisme de la part des syndicats qui devraient faire ça. C'est pour ça que ça bouge peu. Il n'y a pas de grands bassins comme en France ou en Italie. Ici c'est 20 personnes, 100 ou 190 personnes, c'est le max. La majorité des exploitations sont toutes petites donc les personnes sont très difficilement atteignables.

Edy :

J'ai vu des employeurs qui vont chercher les gens directement dans le pays. Souvent c'est un compatriote qui vient aussi de leur pays. Une entreprise normale, la première chose qu'elle fait quand elle construit un immeuble elle met en grand son nom. Mais d'autres cloisonnent, font du travail vite, dans des appartements fermés. Ils payent pas les salaires. Aucun contact avec l'extérieur. Dans le domaine de la construction tu peux avoir 4 entreprises contractantes, qui se délèguent mutuellement pour faire travailler des gens, faire faillite et ne pas payer de charges sociales. Le risque en Suisse de faire faillite est nul. Dans le ferrailage, les entreprises font 11 fois ou 12 fois faillite sans problème et ne payent pas les salaires.

C'est facile de rentrer sur les chantiers en Suisse, on peut se permettre la confrontation. Mais ce type de dissimulation fait qu'on ne sait pas où les personnes travaillent.

Salaires minimum cantonal neuchâtelois : débats → Dans les trois organisations patronales qui ont recouru (contre le salaire minimum) il y avait la section locale de l'agriculture, des hôteliers et de la viticulture. Le salaire cantonal appliqué jusqu'au salaire minimum c'est 13,5 CHF de l'heure pour 52 heures de présence sur l'exploitation. Quand on voit des fiches de salaires dans le domaine, il y a des frais prohibitifs soustraits à la paye. Des gens touchaient des salaires dont on savait pertinemment qu'il était impossible de survivre sur le territoire avec. Ce qui a convaincu les juges fédéraux était ironiquement l'argument suivant : si un employeur paye des gens en sachant qu'ils ne peuvent pas survivre c'est du subventionnement économique, c'est l'Etat qui paye et c'est mal. C'est l'argument retenu dans le verdict.

Le salaire est passé dans l'agriculture à 17,02 CHF de l'heure mais j'ai des énormes doutes sur l'application. On va se rendre compte vite qu'il va y avoir des techniques diverses ex : réduction du temps de travail.

- Au Tessin le nombre de contrats à temps partiel a explosé ces dernières années. La blague : est-ce que tu as déjà vu des travailleurs dans le bâtiment à temps partiel ?! La réponse est NON.

Gladys : merci pour ce panorama, mais maintenant qu'est-ce qu'on fait ? On met les bottes, OK, présence sur le terrain... mais quoi d'autre ?

Romain : Je pense que le travail qu'on a essayé de mener avec la CP, pour partie, et avec d'autres, il faut apporter le témoignage. La force du témoignage on le voit bien, on a intérêt à communiquer et à sensibiliser. Appuyer le travail juridique et aussi politique. Nous on est une organisation de petits paysans et on a besoin de sensibiliser ce monde paysan là au salaire dans l'agriculture et à se faire rejoindre par les deux bouts, car on a un ennemi commun à combattre, c'est celui d'une agriculture industrielle qui nous entraîne vers cette précarisation. Relier les précarités.

Christophe : en France caravanes de saisonniers, des syndicalistes ouvriers circulent dans les campagnes pour informer les travailleurs et travailleuses de leurs droits. Boulot pour s'associer mais c'est pas forcément évident en tant qu'employeur de trouver sa place. C'est à la fois informer les travailleurs et puis ya les gros méchants qui assument d'optimiser et d'opprimer, mais aussi beaucoup vont saisir les opportunités offertes par un cadre légal qui le permet, sans se demander pourquoi ça ne leur revient pas plus cher que par des réseaux qui devraient amener à une charge salariale plus élevée ; CGT et CFDT le font. CFDT ont des liens avec la Bulgarie pour faire de l'information avant le départ, travail de la langue et choses comme ça.

Gladys : importance d'informer. Huelva, femmes qui travaillaient pour ramasser des fraises. Travailleuses marocaines se sont mobilisées → écho grâce à la médiatisation de l'affaire ! Il est donc important de faire des scandales. Un des travailleurs avec qui j'ai fait un entretien, a dit qu'il fallait des contrôles surprise pour voir que les personnes travaillent la nuit par exemple mais cela sans mettre les personnes qui travaillent en danger. Et ya tout un travail à faire pour que les

gens comprennent que ce n'est pas parce qu'on est illegalisé-e-s qu'on a pas de droits. L'Etat a un devoir par rapport a ces droits-là.

Mohamed : le problème en Suisse, c'est que les gens ignorent leurs droits et sont exploités. Régulièrement j'ai rencontré des français qui travaillent dans les stations. Ils sont surexploités. Ils connaissent leurs droits mais n'ont pas le choix et ne veulent pas que les syndicats viennent car n'ont pas envie de perdre leur travail. Alors c'est difficile car les travailleurs ne veulent pas être défendus. J'ai envie de faire un clin d'œil avec un parti très à droite (→ UDC) qui exploite des gens. Ils disent qu'ils veulent pas que les migrants viennent ici, c'est hypocrite.

Edy : il y a des gens qui vivent du côté français de la frontière qui disent « on n'a pas de travail dans le Jura et j'ai besoin de mon travail ». Les gens sur le territoire suisse se plaignent de la baisse des salaires. Mais tout ca c'est du point de vue individuel. Alors qu'on devrait revenir à une conception de classe ouvrière. Le Suisse il a envie de se dire qu'il est comme un banquier, dans son imaginaire. Alors qu'en fait il a un salaire, il est dépendant de son patron c'est la croix et la bannière pour pas se faire pénaliser sur les assurances et le chômage. Et c'est un problème culturel. Et certains syndicalistes sont rentrés dans ces préoccupations individuelles.

Philippe : toutes les avancées sociales ce sont faites car il y a eu des mobilisations collectives. Plus on se rapproche et on a un discours commun, plus la partie en face sera obligée de reculer. Si c'en est un sur 10 qui dit quelque chose, il se fera couper la tête. Si c'est 10/10 c'est mieux car les travailleurs ont une capacité d'organisation et de mobilisation entre eux avec un minimum de protection derrière.

Olivier : aujourd'hui j'ai devant moi deux syndicalistes et deux employeurs qui ont la même vision d'un bien être global. Est-ce que la mobilisation commune entre employeurs et travailleurs peut améliorer les choses ?

Christophe : c'est une question de situation sur le terrain. A la conf on a le discours qu'il faut s'unir contre un système qui nous exploite quel que soit notre statut puisque l'agriculture industrielle fait disparaître les paysans en utilisant ces gros bassins. On voit en France débarquer des produits avec un prix qu'on pourra jamais battre sauf à se sous payer nous-mêmes. Pour les travailleurs, ce n'est pas toujours simple d'appeler la CGT pour dire qu'on se fait exploiter. Les moments comme aujourd'hui servent à ça : se rapprocher et se renforcer mutuellement. C'est une logique basique de lutte des classes. Faire le lien avec les collectifs qui soutiennent les migrants puisqu'on est tous là pour identifier l'ennemi commun et qu'on est là pour trouver les moyens de se renforcer par rapport à ça. De faire évoluer des lois et de pousser pour qu'il y ait des politiques agricoles qui ne donnent pas toutes les conditions d'exploiter leur main d'œuvre s'ils veulent survivre. On ne peut pas non plus blâmer les paysans qui refusent de payer des gens.

Jean Paul syndicaliste Unia avec ouvriers agricoles : sujet de la peur. Elle est dans toutes les catégories de la population. Cette peur est un obstacle qu'on a tout le temps. D'une manière générale les gens ne se battent pas pour de nouveaux droits. Toutes les batailles qu'on a faites, les gens bougent avant tout sur la défensive, pour faire appliquer les acquis existants. La difficulté c'est de mobiliser des gens sur des projets. Ce que Mohamed disait sur le Valais, les gens

ont l'attitude d'accepter et c'est une grosse difficulté. Un autre aspect difficile c'est la pénalisation de la solidarité. C'est toujours plus difficile que des gens acceptent d'héberger un sans pap. Il y a eu des perquisitions à Lausanne, des condamnations en Valais. Ca fait la peur ...

Mais pour finir sur une note positive... Un Polonais habitait sur un alpage en été. Venu a la fin de la saison. Fait un dossier prud'homme. Seul sur l'alpage, pas de fiche de paye tout seul, le dossier de merde. Devant le tribunal, le gars avait donné le nom de toutes les vaches. Le Président qui était intelligent, avait demandé au paysan de dire le nom de ses vaches. On avait gagné 10 000 ou 12 000 balles.